

Rapport annuel

au 31 décembre 2024

SYSTEMATIC EQUITY OVERLAY

Part C

FORME JURIDIQUE DE L'OPCVM

FCP de droit français

CLASSIFICATION

N/A

Document public

Sommaire

Orientation des placements

Rapport de gestion

Comptes annuels

Bilan actif

Bilan passif

Hors bilan

Compte de résultat

Annexes

Certification du contrôleur légal des comptes

Orientation des placements

OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de gestion du FCP est d'offrir, par le biais d'une stratégie optionnelle systématique, une performance positive en cas de baisse des marchés actions de la zone euro et des USA sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, afin de permettre au porteur par ailleurs investi sur ces marchés de réduire ses risques de perte en cas de baisse en contrepartie de l'abandon de la hausse potentielle de ces marchés. Pour les besoins de la mise en œuvre de cette stratégie, la société de gestion aura recours à des options et futures liées à des indices des marchés actions de la zone euro et des USA. Compte tenu de cet objectif, la gestion n'est corrélée à aucun indice.

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

Le FCP est géré activement et de manière discrétionnaire. Compte tenu de son objectif de gestion et de la stratégie d'investissement poursuivis, le FCP n'a pas d'indicateur de référence.

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

STRATÉGIES UTILISÉES

Afin d'atteindre l'objectif de gestion, la stratégie d'investissement du FCP consiste à procéder à l'achat d'options de vente « vanille », négociées sur les marchés à terme réglementés ou organisés, sur indices des marchés actions de la zone euros et des USA. Cet objectif d'atténuation des effets de la variation à la baisse des marchés actions de la zone Euro et USA est permanent, ce qui implique de conserver à tout moment ces options ou de les renouveler à intervalle régulier.

La fréquence de renouvellement et la maturité de ces options seront déterminées de manière discrétionnaire par la société de gestion.

Le FCP recourra à l'achat de contrats futures sur ces mêmes indices afin que l'exposition résultante de l'achat des options de ventes se maintienne dans les limites de risques définies dans le présent prospectus.

Afin de mettre en place cette stratégie, le FCP sera investi en instruments du marché monétaire, lesquels seront composés principalement de parts ou actions d'OPC gérés par la société de gestion du FCP et de manière accessoire en titres de créance et autres titres du marché monétaire.

L'investissement en instruments du marché monétaire dépendra de l'évolution des marchés actions de la zone Euro et USA. En fonction de l'évolution de ces marchés, la poche d'actifs du FCP investie en instruments du marché monétaire pourra évoluer à la hausse ou à la baisse. Plus le recours à des options sur indices des marchés actions de la zone Euro et USA est important et/ou plus la valeur de ces options se renchérit, moins l'investissement en instruments du marché monétaire sera prépondérant (et inversement).

Ces stratégies seront réalisées dans le respect d'une exposition globale du FCP au risque action, qui résultera de l'utilisation d'instruments financiers à terme par le FCP comprise entre -100 % et 0 %. Le FCP étant exposé négativement aux marchés actions, en cas de hausse des marchés actions, la valeur liquidative du FCP peut baisser.

ORIENTATION DES PLACEMENTS

TECHNIQUES ET INSTRUMENTS UTILISÉS

1. Actifs (hors dérivés intégrés)

Actions:

Le portefeuille ne détiendra pas d'actions en direct.

■ Titres de créance et instruments du marché monétaire

Le FCP pourra investir jusqu'à 100 % de son actif en titres de créance et instruments du marché monétaire libellés en euros (titres à taux fixe, taux variable, taux révisable ou indexés) négociés sur un marché réglementé d'un pays membre de l'OCDE, sans contrainte de maturité.

Ces titres sont soit des emprunts gouvernementaux, soit des émissions du secteur privé, sans répartition prédéfinie entre dette publique et dette privée.

La sélection des titres de créances repose sur une méthodologie de sélection des titres de haute qualité de crédit propre à la société de gestion. Les titres sont choisis en fonction de leur profil rendement/risque (rentabilité, crédit, liquidité).

Il est précisé qu'il n'y a aucun investissement en titrisations ou en titres subordonnés.

L'univers géographique d'investissement est exclusivement celui des titres émis par des sociétés ayant leur siège social dans un pays membre de l'OCDE, de l'Union européenne ou de l'Association européenne de libre-échange ou émis par un État appartenant aux zones géographiques précitées et majoritairement celui des titres émis par des sociétés ayant leur siège dans l'un des États de la zone Euro ou émis par un État de la zone euro.

Le FCP peut investir, dans la limite de 10 % de l'actif net, dans des titres libellés dans une devise d'un pays membre de l'OCDE autre que l'Euro.

À partir de l'univers d'investissement défini ci-dessus, la société de gestion procède à une analyse interne du risque de crédit pour sélectionner ou céder un titre.

La société de gestion ne recourt pas mécaniquement et exclusivement à des notations fournies par les agences de notation mais intègre sa propre analyse pour appréhender l'évaluation de la notation et ainsi décider de son acquisition, et de sa conservation à l'actif ou de sa cession.

Les titres principalement retenus ont une notation minimale BBB-/Baa3 (catégorie "Investment Grade"), en application de la méthode de Bâle (laquelle prévoit qu'en cas de notation du titre par les principales agences existantes (Standard & Poor's, Moody's, Fitch), la note d'agence retenue est (i) la note la plus basse des deux meilleures, si le titre est noté par trois agences au moins; ou (ii) la moins bonne des deux notes, si le titre n'est noté que par deux agences; ou (iii) la note délivrée par l'unique agence qui aura noté le titre, si le titre n'est noté que par une seule agence) ou une notation jugée équivalente par la société de gestion, sous réserve de l'éligibilité de l'émetteur au regard de l'analyse interne du profil rendement/risques du titre (rentabilité, crédit, liquidité, maturité).

Selon la même méthodologie et dans un but de diversification, le FCP peut également détenir des titres ayant une notation inférieure à BBB-/Baa3, dits à caractère spéculatif, ou de notation jugée équivalente par la société de gestion dans la limite de 10 %.

■ Parts ou actions d'autres OPCVM, de FIA ou de fonds d'investissement de droit étranger

Le FCP peut également investir jusqu'à 100 % de son actif net en parts ou actions d'OPCVM français ou européens, et de fonds d'investissement à vocation générale de droit français gérés par LBP AM et/ou des entités du groupe La Banque Postale et/ou des entités du groupe Natixis Investment Managers. Il s'agira principalement de fonds "monétaire" ou "monétaire court terme".

2. Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sur marchés réglementés, organisés français et/ou étrangers, ou de gré à gré peuvent être utilisés afin de mettre en œuvre des stratégies de couverture, d'exposition (positive ou négative), auxquelles le FCP a recours dans le cadre de sa stratégie d'investissement.

- Futures et options sur indices actions: ces instruments seront utilisés de manière combinée afin de s'exposer négativement au risque actions;
- Swap, futures ou forwards: ces instruments seront utilisés afin de couvrir le risque de change.

La somme de l'exposition du FCP sur les marchés résultant de l'utilisation des instruments financiers à terme et des instruments financiers en direct ne pourra excéder 200 % de l'actif (levier net).



ORIENTATION DES PLACEMENTS

3. Titres intégrant des dérivés

Le FCP n'investira pas dans des titres intégrant des dérivés.

4. Dépôts d'espèces

Le FCP se réserve la possibilité d'intervenir sur les dépôts, essentiellement à des fins de gestion de la trésorerie du FCP, dans une limite de 10 % maximum de l'actif.

5. Emprunts d'espèces

Le FCP peut emprunter auprès de son dépositaire, de manière temporaire, jusqu'à 10 % de son actif en espèce pour faire face à des opérations liées à ses flux (investissements et désinvestissements en cours, opérations de souscriptions/rachats...).

6. Opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres

Le FCP ne réalisera pas d'opérations d'acquisitions et de cessions temporaires de titres.

7. Contrats constituant des garanties financières

Le FCP peut, pour la réalisation de son objectif de gestion, recevoir et consentir des garanties financières en titres ou en espèces, et réinvestir les espèces reçues en garantie uniquement dans des parts ou actions d'OPC monétaires court terme, dans des obligations d'État de haute qualité, dans des prises en pension de titres éligibles à la stratégie d'investissement ou en dépôts auprès d'établissements de crédit.

Les garanties financières reçues respectent les règles suivantes:

- Qualité de crédit des émetteurs: les garanties financières reçues en titres sont soit des obligations d'État de l'OCDE, soit des obligations supranationales, soit des obligations sécurisées (sans limite de maturité);
- Liquidité: les garanties financières reçues autrement qu'en espèces doivent être liquides et négociées à des prix transparents;
- Corrélation: les garanties sont émises par une entité indépendante de la contrepartie;
- Diversification: le risque de contrepartie dans des transactions de gré à gré ne peut excéder 10 % de l'actif net;
 l'exposition à un émetteur de garantie donné n'excède pas 20 % de l'actif net;
- Conservation: toute garantie financière reçue est détenue auprès du dépositaire du FCP ou par un de ses agents ou tiers sous son contrôle, ou de tout dépositaire tiers faisant l'objet d'une surveillance prudentielle.

Conformément à sa politique interne de gestion des garanties financière, la Société de gestion détermine:

- Le niveau de garantie financière requis; et
- Le niveau de décote applicable aux actifs reçus au titre de garantie financière, notamment en fonction de leur nature, de la qualité de crédit des émetteurs, de leur maturité, de leur devise de référence et de leur liquidité et volatilité.

La Société de gestion procédera, selon les règles d'évaluation prévues dans ce prospectus, à une valorisation quotidienne des garanties reçues sur une base de prix de marché (mark-to-market). Les appels de marge seront réalisés conformément aux termes des contrats de garantie financière.

ORIENTATION DES PLACEMENTS

PROFIL DE RISQUE

Votre argent sera principalement investi dans des instruments financiers sélectionnés par la société de gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas du marché.

Les principaux risques associés aux investissements et techniques employées par le fonds et auxquels s'expose l'investisseur sont:

- **Risque de perte en capital**: le FCP n'offre, à aucun moment, de garantie de performance ou de capital et peut donc présenter un risque de perte en capital. Par conséquent il se peut que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.
- **Risque action**: il s'agit du risque de baisse de la valeur liquidative du FCP lié aux variations des marchés actions dans la mesure où le Fonds investit dans des instruments financiers à terme sur indice actions. Le FCP étant exposé négativement aux marchés actions, en cas de hausse des marchés actions, la valeur liquidative du FCP peut baisser.
- Risque de taux: il s'agit du risque de baisse des instruments de taux découlant des variations de taux d'intérêt. Il est mesuré par la sensibilité taux. En période de hausse des taux d'intérêt, la valeur liquidative du FCP pourra baisser de manière significative.
- **Risque de crédit**: il s'agit du risque de baisse des instruments de crédit découlant des variations des spreads de crédit liées à la défaillance ou la dégradation ou l'amélioration de la qualité des émetteurs. Il est mesuré par la sensibilité crédit. En période de hausse des spreads de crédit, la valeur liquidative du FCP pourra baisser de manière significative
- Risque lié à l'engagement sur les instruments financiers à terme: les stratégies mises en œuvre via les instruments financiers à terme proviennent des anticipations de l'équipe de gestion. Si l'évolution des marchés ne se révèle pas conforme aux stratégies mises en œuvre, cela pourrait entraîner une baisse de la valeur liquidative du FCP.
- **Risque de volatilité** : les produits dérivés de type optionnel sont sensibles à la volatilité de leurs sous-jacents. Ces produits peuvent donc faire baisser la valeur liquidative du FCP.
- **Risque de change**, il s'agit du risque de baisse des devises de cotation des instruments financiers sur lesquels est investi le FCP par rapport à la devise référence du portefeuille (l'euro), dans la mesure où le FCP peut investir dans des instruments financiers libellés dans une autre devise que l'euro.
- **Risque de gestion discrétionnaire**: la gestion repose sur la sélection de valeurs, ainsi que sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe donc un risque que le FCP ne soit pas investi à tout moment sur les valeurs les plus performantes, et qu'il ne soit pas exposé à tout moment sur les marchés les plus performants.
- Risque de durabilité: tout événement ou toute situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de l'investissement. La survenance d'un tel événement ou d'une telle situation peut également conduire à une modification de l'exposition du portefeuille, y compris l'exclusion des titres de certains émetteurs. Plus précisément, les effets négatifs des risques de durabilité peuvent affecter les sociétés en portefeuille via une série de mécanismes, notamment: 1) une baisse des revenus; 2) des coûts plus élevés; 3) des pertes ou une dépréciation de la valeur des actifs; 4) un coût du capital plus élevé et 5) des amendes ou risques réglementaires.

Les risques accessoires associés aux investissements et techniques employées sont les suivants:

- **Risque de liquidité**: le risque de liquidité, qui peut survenir à l'occasion de rachats massifs de parts du FCP correspond à la difficulté à déboucler des positions dans des conditions financières optimales.
- Risque de contrepartie lié à l'utilisation de produits de gré à gré (dérivés): le FCP est exposé au risque de non-paiement par la contrepartie avec laquelle l'opération est négociée. Ce risque peut se matérialiser par une baisse de la valeur liquidative du FCP.

DURÉE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE

La durée minimale de placement recommandée est supérieure à 5 ans.



Rapport de Gestion

INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES CONCERNANT L'OPCVM

Néant

COMMENTAIRE DE GESTION

Conjoncture économique et financière

Au premier trimestre 2024, la politique monétaire est restée l'un des principaux points d'attention des investisseurs. Le statu quo, largement anticipé, de la Banque centrale européenne et de la Fed a été éclipsé par des spéculations sur leur futur calendrier de baisse des taux directeurs. Alors que les publications des statistiques ont montré que l'inflation ne baissait plus, la Banque centrale européenne a gardé les taux inchangés et a indiqué qu'elle resterait attentive à la progression des salaires et aux tensions géopolitiques. De son côté, la Fed a également fait part de sa volonté d'avoir des indicateurs supplémentaires sur le ralentissement de la hausse des prix pour entamer sa première baisse de taux. Par ailleurs, les conflits au Proche-Orient et les attaques en mer Rouge ont provoqué une forte hausse des prix du transport maritime. En fin de trimestre, les banquiers centraux ont communiqué des projections laissant entrevoir des baisses de taux au mois de juin prochain pour la Fed et la BCE. Ces éléments ont rassuré les investisseurs dont l'appétit pour le risque a augmenté. Du côté de la microéconomie, la saison des résultats a pris fin, et les marchés ont salué des profits dans l'ensemble largement supérieurs aux attentes, notamment pour les grandes entreprises européennes et américaines.

Au cours de deuxième trimestre 2024, la Banque centrale européenne s'est montrée rassurante en ouvrant la voie à une première baisse de ses taux directeurs en juin. Aux États-Unis, les dernières statistiques ont montré que l'inflation ne baisse plus, ce qui a provoqué une hausse de l'incertitude quant à la capacité de la Fed à baisser ses taux directeurs aussi rapidement et amplement que les investisseurs l'anticipaient. Ces divergences de trajectoire de politique monétaire ont renforcé la volatilité du marché obligataire. Côté géopolitique, le contexte fut un peu plus préoccupant. Début avril, les cours du pétrole ont fortement progressé à la suite de la montée des tensions entre Israël et l'Iran, avant de se dégonfler en fin de période, à la suite d'un apaisement des tensions au Moyen-Orient, mais l'incertitude demeure. En fin de trimestre, les investisseurs ont fait face à un regain de stress politique en Europe. La période d'incertitude ouverte en France à la suite de la dissolution de l'Assemblée nationale a installé un climat de nervosité, et a plombé le CAC 40® et les autres indices européens. L'écart entre le rendement de l'OAT française et celui du Bund allemand s'est fortement accentué. Du côté de la politique monétaire, la BCE a procédé, sans surprise, à une baisse de ses taux directeurs, tout comme ses homologues suisses et canadiennes. Outre-Atlantique, les statistiques ont montré des premiers signes de ralentissement de l'économie américaine, laissant entrevoir que la Fed pourrait assouplir sa politique monétaire dès l'automne.

Le troisième trimestre 2024 a été marqué par la baisse de l'incertitude politique en France post élections législatives, avec la potentielle formation d'un gouvernement de coalition ou technique. Aux États-Unis, les statistiques économiques du début de l'été ont renforcé la probabilité d'une prochaine baisse de taux de la Fed, ce qui apporté un fort soutien à la prise de risque des investisseurs. Sans surprise, la Banque centrale européenne a passé son tour lors de sa réunion de politique monétaire de juillet. Du côté de la microéconomie, la météo s'est un peu assombrie sur les marchés, avec la saison des résultats des entreprises qui a engendré quelques prises de profits sur certains titres assez chers, notamment dans le segment technologique, mais également dans les secteurs du luxe et de l'automobile à la suite de publications jugées décevantes. Aux États-Unis, la tentative d'assassinat sur D. Trump et l'abandon de la candidature de J. Biden, en juillet, ont rebattu les cartes en vue de la prochaine élection présidentielle américaine, et ont apporté quelques rotations sectorielles sur les marchés Outre-Atlantique. Au cours du mois d'août, le climat autour des marchés est devenu plus nerveux. La dégradation du marché de l'emploi aux États-Unis a alimenté la crainte d'un atterrissage brutal de l'économie, et le spectre du retour de l'inflation sur fond de tensions au Proche-Orient a ajouté son lot d'incertitudes. La perspective d'un changement de politique monétaire au Japon a engendré un débouclage violent des stratégies de portage. Ce cocktail détonnant a fait plonger les marchés d'actions, baisser les rendements obligataires, et augmenter fortement la volatilité. Mais ces sources de stress ont été très rapidement écartées après la publication de statistiques macroéconomiques et microéconomiques porteuses, et après l'intervention du président de la Banque centrale américaine fin août ouvrant la porte à un adoucissement de sa politique monétaire. En septembre, la Fed a ainsi baissé de 0,50 % ses taux directeurs, et fait des projections de baisses de taux substantielles supplémentaires au cours des prochains mois. Cela a été nettement salué en bourse sur les deux rives de l'Atlantique. Du côté de la macroéconomie, l'inflation est restée sous contrôle aux États-Unis et en zone euro. En fin de trimestre, les imposantes mesures prises par Pékin pour soutenir la croissance et relancer le secteur immobilier ont eu pour effet un rebond spectaculaire des marchés chinois, et de manière indirecte une hausse des marchés exposés à la consommation chinoise, comme le luxe en Europe.

Le quatrième trimestre 2024 a été riche en actualité financière et économique. Du côté de la macroéconomie, les statistiques en début de période ont montré que la trajectoire de l'inflation était sous contrôle aux États-Unis et en zone euro, mais la santé des économies mondiales a été plus mitigée, avec des données décevantes en Europe face à une économie américaine toujours vigoureuse. La réunion de la Banque centrale européenne de septembre s'est conclue par une baisse de 0,25 % de ses taux directeurs, ce qui, bien que largement anticipé, a été salué par les investisseurs. L'extension du conflit au Proche-Orient a cependant continué d'inquiéter. Du côté des entreprises, la saison des résultats a globalement rassuré, même si des prises de profits ont ponctué des publications jugées décevantes, notamment dans les secteurs du luxe et de l'automobile. Mais c'est surtout l'issue incertaine, à quelques jours du scrutin, de l'élection présidentielle américaine qui a alimenté la volatilité sur la période, ce qui s'est reflété par de fortes tensions sur le marché obligataire américain. Dès le début du mois de novembre, l'élection claire et nette de Donald Trump, dont le programme économique devrait engendrer des baisses d'impôts ainsi que la dérégulation dans certains secteurs, a provoqué un fort intérêt pour les entreprises américaines, déjà favorisées par une économie dynamique. À l'inverse, la perspective de nouvelles surtaxes douanières américaines pour les entreprises européennes et chinoises exportatrices a assombri leur parcours boursier. La réunion de la Fed s'est conclue, sans surprise, par une baisse de 0,25 % de ses taux directeurs. En Chine, les nouvelles mesures annoncées par les autorités ont déçu les investisseurs du fait de l'absence de plan de relance de la consommation. Du côté de la géopolitique, l'extension de la guerre entre la Russie et l'Ukraine a continué d'inquiéter, alors que des pourparlers de trêve au Proche-Orient ont eu tendance à rassurer les marchés. Lors du dernier mois de l'année, les marchés ont continué de s'ajuster à l'élection de Donald Trump et ses déclarations laissant entrevoir de nouveaux conflits commerciaux. Du côté de la politique monétaire, les dernières réunions de l'année de la Banque centrale européenne et de la Fed se sont conclues par une nouvelle baisse de 0,25 % de leurs taux directeurs. Mais la Banque centrale américaine a refroidi les marchés après ses déclarations quant au fait que le rythme des baisses de 2025 serait bien moins accommodant qu'anticipé, alors même que l'inflation ne baisse plus assez aux États-Unis, et que l'application du programme du président américain fraîchement élu pourrait être assez inflationniste. Le scepticisme autour de la situation politique en France et en Allemagne a soutenu le manque de visibilité. Et de manière générale, l'incertitude macroéconomique, géopolitique et fiscale n'a pas contribué à raviver la prise de risque des investisseurs à l'approche de la trêve des confiseurs.

Commentaire de gestion

Dans une année marquée par un marché globalement en forte hausse, nous avons géré activement le degré de couverture du fonds. L'exposition action structurellement négative dans ce moment a ainsi pu remonter assez nettement pour s'approcher des - 50 %. Parallèlement, cette exposition a également atteint à plusieurs reprises la limite basse d'exposition de - 100 %. En fin d'année nous avons renforcé les couvertures sur la zone euro et alléger celles sur les actions américaines. La volatilité implicite restant à un niveau modéré nous conservons un niveau important d'exposition à cette volatilité permettant une forte convexité du portefeuille de couverture et donc une réactivité élevée des protections dans les phases de replis.

PERFORMANCES

| Performances | Fonds – Part C |
|--------------|----------------|
| Sur 1 an | -8,27 % |
| Sur 3 ans | -20,69 % |
| Sur 5 ans | -40,01 % |

Les performances sont présentées coupons réinvestis / dividendes réinvestis.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

RISQUE GLOBAL

L'évaluation du risque global du portefeuille est réalisée par la méthode du calcul de l'engagement L'engagement est limité réglementairement à 100 % de l'actif net.

Aucun des actifs de votre OPC n'a fait l'objet d'un traitement spécial en raison de leur nature non liquide.

PRINCIPAUX MOUVEMENTS DANS LE PORTEFEUILLE AU COURS DE L'EXERCICE

| Titres | Acquisitions | Cessions | Total |
|------------------------------|--------------|--------------|--------------|
| OSTRUM SRI CASH M (C/D) EUR | 1464682,95 | 1 332 351,14 | 2 797 034,09 |
| P SX5E 2506 4800.000 | 748230 | _ | 748 230,00 |
| P ESM5 2506 5500.000 | 617337,5 | _ | 617 337,50 |
| OSTRUM SRI CASH PLUSI C EUR | _ | 317 281,35 | 317 281,35 |
| OSTRUM SRI MONEY.I-C EUR | _ | 283 779,61 | 283 779,61 |
| P ESZ4 2412 4800.000 | 271375 | _ | 271 375,00 |
| OSTRUM SRI MONEY 6M E(C) EUR | _ | 267 064,83 | 267 064,83 |
| P SX5E 2412 4300.000 | 225850 | _ | 225 850,00 |
| UNION PLUS SI. 3DEC | _ | 196 317,81 | 196 317,81 |
| P ESZ5 2512 6000.000 | 181687,5 | _ | 181 687,50 |

EFFET DE LEVIER

Le niveau maximal de levier de l'OPC n'a pas été modifié au cours de l'exercice.

- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode de l'engagement : 200,00 %,
- Niveau maximal de levier de l'OPC calculé selon la méthode brute : 300,00 %.

Le montant total de levier auquel l'OPC a recours est de :

- -194,47 % selon la méthode de l'engagement,
- -165,92 % selon la méthode brute.

Les garanties financières reçues ou données par l'OPC sont uniquement en espèces en Euro et réinvesties uniquement dans des parts ou actions d'OPC monétaires court terme ou en dépôts auprès d'établissements de crédit.

CRITÈRES SOCIAUX, ENVIRONNEMENTAUX ET DE QUALITÉ DE GOUVERNANCE (ESG)

Les critères ESG ne sont pas pris en compte dans le cadre de la gestion de votre OPCVM.

Les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

INFORMATIONS RELATIVES AUX CESSIONS ET ACQUISITIONS TEMPORAIRES DE TITRES (CATT) ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS DE TYPE CONTRAT D'ÉCHANGE SUR RENDEMENT GLOBAL (TOTAL RETURN SWAP (TRS)):

Le fonds n'a eu ni recours aux cessions et acquisitions temporaires de titres (CATT), ni aux Total Return Swap (TRS).

OPCVM: INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

Exposition sous-jacente atteinte au travers des instruments financiers dérivés / Identité des contreparties à ces transactions financières dérivés / Type et montant des garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Au cours de l'exercice sous revue, l'OPC a eu recours à des produits dérivés (Options sur indice action future et sur indice.; Futures sur indice).

A fin décembre 2024, il n'y avait pas de dérivé OTC dans le portefeuille.

PROCÉDURE DE SUIVI ET DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES

Des critères de choix ont été sélectionnés. Tous les six mois, une notation reprenant ces critères est effectuée et est commentée en comité des intermédiaires.

Les intermédiaires sont retenus en fonction de la note obtenue et du nombre d'intermédiaires souhaité par le comité. Un classement est mis en place en fonction de la note et des objectifs de pourcentage de volumes sont attribués à chaque intermédiaire.

Ce choix donne lieu à une liste qui est mise à jour par le middle office et qui est consultable sur l'intranet de la société.

La direction des risques réalise de façon permanente le suivi des intermédiaires et contreparties, un reporting mensuel sur l'application de cette liste et des volumes de transactions réalisés avec chaque intermédiaire est produit.

La direction du contrôle interne effectue un contrôle de 2^e niveau en s'assurant de l'existence et de la pertinence des contrôles réalisés par le middle office.

Durant l'exercice sous revue de l'OPCVM, la procédure de choix des intermédiaires a été appliquée et contrôlée. Aucun manquement significatif n'a été relevé.

POLITIQUE D'EXERCICE DES DROITS DE VOTE

LBP AM tient à la disposition de tous les porteurs, un document intitulé « Politique de vote » qui présente les conditions dans lesquelles elle exerce les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM dont elle assure la gestion.

Ce document est consultable au siège de la société ou sur son site Internet ou peut être adressé sur simple demande écrite auprès de LBP AM, 36 Quai Henri IV, 75004 Paris.

COMPTE-RENDU RELATIF AUX FRAIS D'INTERMÉDIATION

Le compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation est disponible sur le site Internet de LBP AM: www.lbpam.com

FRAIS DE RECHERCHE RÉELS

Les frais de recherche de l'exercice appliqués sur le fonds sont de 0,00 %.

POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION DE LA SOCIÉTÉ DE GESTION

1. Éléments qualitatifs

Dans le cadre de la mise en applications directives, et la gestion des OPC, les spécificités de politique de rémunération de la société de gestion retenues sont les suivantes:

- Les collaborateurs de LBP AM sont uniquement rémunérés sur la base de leur salaire fixe et variable.
- La politique de rémunération mise en place au sein de LBP AM n'encourage pas les risques et aligne les risques pris par le personnel avec ceux des investisseurs et ceux de la société de gestion; elle est conforme à la stratégie économique, aux objectifs, aux valeurs et aux intérêts de la société de gestion.
- Le montant individuel de rémunération variable pour un collaborateur est fonction:
 - de la performance globale individuelle du collaborateur, mesurée à travers l'évaluation de l'atteinte des objectifs de l'année, de sa tenue de poste et de son niveau d'engagement,
 - de la performance globale de LBP AM pour l'année considérée, qui permet de définir le pool de rémunérations variables pour l'ensemble des collaborateurs de LBP AM,
 - du taux plafond de rémunération variable individuelle du collaborateur.

La part variable individuelle revenant au collaborateur concerné sera déterminée sur la base de critères à la fois quantitatifs et qualitatifs y compris la tenue de poste. Un équilibre est assuré entre ces critères qualitatifs et quantitatifs. Ces critères sont déterminés par le responsable hiérarchique de chaque collaborateur et reportés dans les formulaires des entretiens. Le niveau de performance général du collaborateur concerné sur l'année de référence est apprécié d'une manière formelle et globale entre le manager et son collaborateur.

Les objectifs fixés lors de l'entretien doivent permettre de servir au mieux les intérêts de la Société et de ses investisseurs. Ils n'ont pas vocation à accroître le niveau des risques intrinsèques de l'activité de LBP AM.

- Personnel concerné par ces dispositions: l'ensemble du personnel est concerné par cette politique.

 Toute personne ayant un impact significatif sur le profil de risque de la société ou des OPC gérés et dont la rémunération se situe dans la même tranche que celle de la Direction et des preneurs de risque, voit sa rémunération
- variable, lorsqu'elle est supérieure à 200 000 €, faire l'objet d'un paiement différé à hauteur de 50 % sur 3 ans.

 Mise en place d'ajustement des risques a posteriori: les rémunérations peuvent être reprises tant qu'elles ne sont pas versées par:
 - Restitutions: reprise des montants provisionnés sur les années antérieures (rémunération acquise mais non versée), applicables à l'ensemble des collaborateurs assujettis à un différé de leur rémunération variable, sur la base de critères quantitatifs impactant la société de gestion;
 - Malus: diminution des montants provisionnés sur les années futures (rémunération non acquise et non versée), applicables à l'opérationnel concerné, disposant d'un différé de sa rémunération variable, sur la base de critères quantitatifs impactant la société de gestion ou le client.
- Comité de rémunération: pour le personnel concerné par le versement d'une rémunération variable différée, le Comité de rémunération est composé des membres du Conseil de Surveillance de LBP AM. Il s'agit de dirigeants de La Banque Postale et d'Aegon AM, ainsi que 2 membres indépendants.

Pour l'ensemble du personnel, le comité de rémunération est composé du Directoire de LBP AM et de la DRH.

2. Éléments quantitatifs

| Montant total des rémunérations sur l'exercice clos le 31 décembre 2024 | | | |
|---|--------------------------|--------------|--|
| Ensemble des CDI de la Société LBP AM sur l'année 2024 | | | |
| | Fixes bruts | 15 448 218 € | |
| | Variables + primes bruts | 5 503 937 € | |
| Ensemble des gérants | | | |
| | Fixes bruts | 3 491 000 € | |
| | Variables + primes bruts | 1863260€ | |
| Ensemble des cadres supérieurs (non gérants) | | | |
| | Fixes bruts | 1 400 500 € | |
| | Variables + primes bruts | 735 900 € | |

Comptes annuels

| Bilan Actif au 31/12/2024 en EUR | 31/12/2024 |
|---|--------------|
| Immobilisations corporelles nettes | 0,00 |
| Titres financiers | |
| Actions et valeurs assimilées (A) | 0,00 |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 |
| Obligations convertibles en actions (B) | 0,00 |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées (C) | 0,00 |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 |
| Titres de créances (D) | 0,00 |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 |
| Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E) | 7 853 744,42 |
| OPCVM | 7 853 744,42 |
| FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne | 0,00 |
| Autres OPC et fonds d'investissements | 0,00 |
| Dépôts (F) | 0,00 |
| Instruments financiers à terme (G) | 638 028,39 |
| Opérations temporaires sur titres (H) | 0,00 |
| Créances représentatives de titres financiers reçus en pension | 0,00 |
| Créances représentatives de titres donnés en garantie | 0,00 |
| Créances représentatives de titres financiers prêtés | 0,00 |
| Titres financiers empruntés | 0,00 |
| Titres financiers donnés en pension | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 |
| Prêts (I) (*) | 0,00 |
| Autres actifs éligibles (J) | 0,00 |
| Sous-total actifs éligibles I = (A+B+C+D+E+F+G+H+I+J) | 8 491 772,81 |
| Créances et comptes d'ajustement actifs | 0,00 |
| Comptes financiers | 5 497,64 |
| Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II | 5 497,64 |
| Total de l'actif I+II | 8 497 270,45 |

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

COMPTES ANNUELS

| Bilan Passif au 31/12/2024 en EUR | 31/12/2024 |
|--|--------------|
| Capitaux propres: | |
| Capital | 9 260 469,07 |
| Report à nouveau sur revenu net | 0,00 |
| Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes | 0,00 |
| Résultat net de l'exercice | -765 587,97 |
| Capitaux propres I | 8 494 881,10 |
| Passifs de financement II (*) | 0,00 |
| Capitaux propres et passifs de financement (I+II) | 8 494 881,10 |
| Passifs éligibles : | |
| Instruments financiers (A) | 0,00 |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres financiers | 0,00 |
| Instruments financiers à terme (B) | 0,00 |
| Emprunts (C) (*) | 0,00 |
| Autres passifs éligibles (D) | 0,00 |
| Sous-total passifs éligibles III = (A+B+C+D) | 0,00 |
| Autres passifs : | |
| Dettes et comptes d'ajustement passifs | 2 347,69 |
| Concours bancaires | 41,66 |
| Sous-total autres passifs IV | 2 389,35 |
| Total Passifs: I+II+III+IV | 8 497 270,45 |

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

COMPTES ANNUELS

| Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR | 31/12/2024 |
|--|---------------|
| Revenus financiers nets | |
| Produits sur opérations financières : | |
| Produits sur actions | 0,00 |
| Produits sur obligations | 0,00 |
| Produits sur titres de créances | 0,00 |
| Produits sur parts d'OPC | 0,00 |
| Produits sur instruments financiers à terme | 0,00 |
| Produits sur opérations temporaires sur titres | 0,00 |
| Produits sur prêts et créances | 0,00 |
| Produits sur autres actifs et passifs éligibles | 0,00 |
| Autres produits financiers | 345,92 |
| Sous-total produits sur opérations financières | 345,92 |
| Charges sur opérations financières : | |
| Charges sur opérations financières | 0,00 |
| Charges sur instruments financiers à terme | 0,00 |
| Charges sur opérations temporaires sur titres | 0,00 |
| Charges sur emprunts | 0,00 |
| Charges sur autres actifs et passifs éligibles | 0,00 |
| Charges sur passifs de financement | 0,00 |
| Autres charges financières | -86,64 |
| Sous-total charges sur opérations financières | -86,64 |
| Total revenus financiers nets (A) | 259,28 |
| Autres produits: | |
| Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC | 0,00 |
| Versements en garantie de capital ou de performance | 0,00 |
| Autres produits | 0,00 |
| Autres charges: | |
| Frais de gestion de la société de gestion | -27 078,08 |
| Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement | 0,00 |
| Impôts et taxes | 0,00 |
| Autres charges | 0,00 |
| Sous-total autres produits et autres charges (B) | -27 078,08 |
| Sous-total revenus nets avant compte de régularisation (C = A-B) | -26 818,80 |
| Régularisation des revenus nets de l'exercice (D) | 50,23 |
| Sous-total revenus nets I = (C+D) | -26 768,57 |
| Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations : | |
| Plus ou moins-values réalisées | -1 376 182,25 |
| Frais de transactions externes et frais de cession | -3 607,65 |
| Frais de recherche | 0,00 |
| Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs | 0,00 |
| Indemnités d'assurance perçues | 0,00 |
| Versements en garantie de capital ou de performance reçus | 0,00 |
| Sous-total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations (E) | -1 379 789,90 |
| Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes (F) | 183,12 |
| Plus ou moins-values réalisées nettes II = (E+F) | -1 379 606,78 |

COMPTES ANNUELS

| Compte de résultat au 31/12/2024 en EUR | 31/12/2024 |
|---|-------------|
| Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations : | |
| Variation des plus ou moins-values latentes y compris les écarts de change sur les actifs éligibles | 636 823,05 |
| Ecarts de change sur les comptes financiers en devises | -0,11 |
| Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir | 0,00 |
| Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs | 0,00 |
| Sous-total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation (G) | 636 822,94 |
| Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes (H) | 3 964,44 |
| Plus ou moins-values latentes nettes III = (G+H) | 640 787,38 |
| Acomptes: | |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (J) | 0,00 |
| Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice (K) | 0,00 |
| Total Acomptes versés au titre de l'exercice IV = (J+K) | 0,00 |
| Impôt sur le résultat V (*) | 0,00 |
| Résultat net I + II + III + IV + V | -765 587,97 |

(*) L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

Annexe des comptes annuels

A. Informations générales

Al. Caractéristiques et activité de l'OPC à capital variable

Ala. Stratégie et profil de gestion

L'objectif de gestion du FCP est d'offrir, par le biais d'une stratégie optionnelle systématique, une performance positive en cas de baisse des marchés actions de la zone euro et des USA sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, afin de permettre au porteur par ailleurs investi sur ces marchés de réduire ses risques de perte en cas de baisse en contrepartie de l'abandon de la hausse potentielle de ces marchés. Pour les besoins de la mise en œuvre de cette stratégie, la société de gestion aura recours à des options et futures liées à des indices des marchés actions de la zone euro et des USA. Compte tenu de cet objectif, la gestion n'est corrélée à aucun indice.

Le prospectus / règlement de l'OPC décrit de manière complète et précise ces caractéristiques.

Alb. Eléments caractéristiques de l'OPC au cours des 5 derniers exercices

| | 31/12/2020 | 31/12/2021 | 30/12/2022 | 29/12/2023 | 31/12/2024 |
|---|--------------|---------------|---------------|--------------|--------------|
| Actif net en EUR | 4 494 476,15 | 10 756 726,24 | 22 933 222,50 | 9 332 487,78 | 8 494 881,10 |
| Nombre de titres | 504,01000 | 1 521,43073 | 3 011,39766 | 1 526,78218 | 1 515,00000 |
| Valeur liquidative unitaire | 8 917,43 | 7 070,13 | 7 615,47 | 6 112,52 | 5 607,18 |
| Capitalisation unitaire sur plus et moins- values nettes | -18,58 | -1 893,91 | 780,53 | -2 426,02 | -910,63 |
| Capitalisation unitaire sur revenu | -37,94 | -24,54 | -24,46 | -20,12 | -17,66 |



A2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés pour la première fois sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

1 — Changements de méthodes comptables y compris de présentation en rapport avec l'application du nouveau règlement comptable relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable (Règlement ANC 2020-07 modifié)

Ce nouveau règlement impose des changements de méthodes comptables dont des modifications de présentation des comptes annuels. La comparabilité avec les comptes de l'exercice précédent ne peut donc être réalisée.

NB: les états concernés sont (outre le bilan et le compte de résultat): B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement; D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets et D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes.

Ainsi, conformément au 2e alinéa de l'article 3 du Règlement ANC 2020-07, les états financiers ne présentent pas les données de l'exercice précédent; les états financiers N-1 sont intégrés dans l'annexe.

Ces changements portent essentiellement sur:

- la structure du bilan qui est désormais présentée par types d'actifs et de passifs éligibles, incluant les prêts et les emprunts;
- la structure du compte de résultat qui est profondément modifiée; le compte de résultat incluant notamment: les écarts de change sur comptes financiers, les plus ou moins-values latentes, les plus et moins-values réalisées et les frais de transactions;
- la suppression du tableau de hors-bilan (une partie des informations sur les éléments de ce tableau figurent dorénavant dans les annexes);
- la suppression de l'option de comptabilisation des frais inclus au prix de revient (sans effet rétroactif pour les fonds appliquant anciennement la méthode des frais inclus);
- la distinction des obligations convertibles des autres obligations, ainsi que leurs enregistrements comptables respectifs;
- une nouvelle classification des fonds cibles détenus en portefeuille selon le modèle: OPCVM / FIA/ Autres;
- la comptabilisation des engagements sur changes à terme qui n'est plus faite au niveau du bilan mais au niveau du horsbilan, avec une information sur les changes à terme couvrant une part spécifique;
- l'ajout d'informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés;
- la présentation de l'inventaire qui distingue désormais les actifs et passifs éligibles et les instruments financiers à terme;
- l'adoption d'un modèle de présentation unique pour tous les types d'OPC;
- la suppression de l'agrégation des comptes pour les fonds à compartiments.

2 — Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant):

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés. Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro. La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

L'OPC se conforme aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPC.

La devise de comptabilité est l'euro.

Les actifs du portefeuille, y compris les garanties financières, tels que décrits dans le prospectus, sont valorisés selon les règles applicables ci-dessous:

Méthode de valorisation

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de Bourse, les cours contribués par les spécialistes de marché, les cours utilisés pour le calcul d'indices de marché reconnus ou les cours diffusés sur des bases de données représentatives.

- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé européen sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Asie-Pacifique sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- es instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Amérique sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé en dehors de l'Union Monétaire Européenne sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres.



Les parts ou actions d'OPC cotés sont évaluées à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de cours de Bourse (cours de clôture) ou les valeurs liquidatives (dernière valeur liquidative connue).

Les parts ou actions d'OPC non cotés et des fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ou à défaut, à leur dernière valeur estimée.

À l'exception des Bons émis par les États de la zone Euro dont le cours est diffusé sur des bases de données représentatives ou contribué par des spécialistes de marché, les titres de créances négociables et assimilés sont valorisés actuariellement par l'application du taux de swap calculé par interpolation sur l'échéance correspondante augmenté ou diminué d'une marge estimée en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Les opérations sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels sont évaluées de la manière suivante :

- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de compensation pratiqué le jour de l'évaluation.
- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés étrangers sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres.
- Les engagements correspondant aux transactions sur les marchés à terme ferme ont été inscrits en hors bilan pour leur valeur de marché, ceux correspondant aux transactions sur marchés optionnels ont été traduits en équivalent sous-jacent.

Les opérations d'échange de devises ou de conditions d'intérêts sont évaluées de la manière suivante :

- Les contrats d'échange de conditions d'intérêts et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie future (principal et intérêt) au taux d'intérêt et/ou de devises de marché.
- L'ensemble composé d'un titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et/ oudedevise peut faire l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange en conformité des termes du contrat. Cette méthode ne peut être retenue que dans le cas particulier d'un échange affecté à un titre identifié. Par assimilation, l'ensemble est alors valorisé comme un titre de créance.
- Les dérivés sur événements de crédit (CDS) sont valorisés selon la méthode standard publiée par l'international Swaps and Derivatives Association« Upfront standard ISDA ».
- Les swaps de volatilité sont valorisés en tenant compte de la variance réalisée et de la variance anticipée.

Les dépôts à terme sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent

Les autres opérations d'échange ou produits de bilan intégrant des dérivés complexes sont évalués à partir de modèles ayant recours à des méthodes analytiques (type Black&Scholes) ou numériques (type Monte Carlo) validés par la société de gestion. Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Frais de gestion

Le prospectus prévoit que les frais de gestion s'élèvent au maximum à: 0,50% TTC de l'actif net. Ces frais sont directement imputés au compte de résultat.

Le taux global de frais de gestion (hors frais de transaction) est de: 0,31% TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par:

Le revenu:

Le revenu net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values:

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Les sommes mentionnées « le revenu » et « les plus et moins-values » peuvent être distribuées, en tout ou partie, indépendamment l'une de l'autre.

La mise en paiement des sommes distribuables est effectuée dans un délai maximal de cinq mois suivant la clôture de l'exercice. Lorsque l'OPC est agréé au titre du règlement (UE) n° 2017/1131 du Parlement européen et du Conseil du 14 juin 2017 sur les fonds monétaires, par dérogation aux dispositions du I, les sommes distribuables peuvent aussi intégrer les plus-values latentes.

Modalités d'affectation des sommes distribuables:

| Part(s) | Affectation des revenus nets | Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées |
|----------------------------------|------------------------------|---|
| Part SYSTEMATIC EQUITY OVERLAY C | Capitalisation | Capitalisation |





B. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

B1. Evolution des capitaux propres et passifs de financement

| Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice en EUR | 31/12/2024 |
|--|---------------|
| Capitaux propres début d'exercice | 9 332 487,78 |
| Flux de l'exercice : | |
| Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) | 2 209,57 |
| Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC) | -70 030,49 |
| Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation | -26 818,80 |
| Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation | -1 379 789,90 |
| Variation des plus ou moins-values latentes avant comptes de régularisation | 636 822,94 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets | 0,00 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes | 0,00 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus-values latentes | 0,00 |
| Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets | 0,00 |
| Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes | 0,00 |
| Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus-values latentes | 0,00 |
| Autres éléments | 0,00 |
| Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net) | 8 494 881,10 |

B2. Reconstitution de la ligne « capitaux propres » des fonds de capital investissement et autres véhicules

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.



B3. Evolution du nombre de parts au cours de l'exercice

B3a. Nombre de parts souscrites et rachetées pendant l'exercice

| | En parts | En montant |
|---|-------------|------------|
| Parts souscrites durant l'exercice | 0,37000 | 2 209,57 |
| Parts rachetées durant l'exercice | -12,15218 | -70 030,49 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -11,78218 | -67 820,92 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 1 515,00000 | |

B3b. Commissions de souscription et/ou rachat acquises

| | En montant |
|---|------------|
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00 |
| Commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Commissions de rachat acquises | 0,00 |

B4. Flux concernant le nominal appelé et remboursé sur l'exercice

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B5. Flux sur les passifs de financement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

B6. Ventilation de l'actif net par nature de parts

| Libellé de la part Code ISIN | Affectation des revenus nets | Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées | Devise de la part | Actif net par part | Nombre de parts | Valeur liquidative |
|--|------------------------------|---|-------------------------|-----------------------|--------------------|-----------------------|
| SYSTEMATIC EQUITY OVERLAY C FR0013439981 | Capitalisation | Capitalisation | EUR | 8 494 881,10 | 1 515,00000 | 5 607,18 |



C. Informations relatives aux expositions directes et indirectes sur les différents marchés

C1. Présentation des expositions directes par nature de marché et d'exposition

Cla. Exposition directe sur le marché actions (hors obligations convertibles)

| | Fun a siti a n | Ventil | ation des exp | oositions sigr | ons significatives par pays | | |
|--|-------------------|---------------|---------------|----------------|-----------------------------|---------------|--|
| Montants exprimés en milliers EUR | Exposition +/- | Pays 1 +/- | Pays 2 +/- | Pays 3 +/- | Pays 4 +/- | Pays 5 +/- | |
| ACTIF | | | | | | | |
| Actions et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | |
| PASSIF | | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | |
| HORS-BILAN | | | | | | | |
| Futures | 0,00 | NA | NA | NA | NA | NA | |
| Options | -6 295,66 | NA | NA | NA | NA | NA | |
| Swaps | 0,00 | NA | NA | NA | NA | NA | |
| Autres instruments financiers | 0,00 | NA | NA | NA | NA | NA | |
| Total | -6 295,66 | | | | | | |

C1b. Exposition sur le marché des obligations convertibles - Ventilation par pays et maturité de l'exposition

| Montants exprimés en milliers EUR | Exposition +/- | , Illatuille | | | Décomposition par niveau de deltas | |
|-----------------------------------|-------------------|--------------|---|---------|---------------------------------------|---------------------------|
| | | <= 1 an | 1 <x<=5 ans<="" td=""><td>> 5 ans</td><td><= 0,6</td><td>0,6<x<=1< td=""></x<=1<></td></x<=5> | > 5 ans | <= 0,6 | 0,6 <x<=1< td=""></x<=1<> |
| Total | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

C1c. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

- Ventilation par nature de taux

| | | Ventilation des expositions par type de taux | | | | |
|--|-------------------|--|--------------------------------------|--------------------|---|--|
| Montants exprimés en milliers EUR | Exposition +/- | Taux fixe +/- | Taux variable ou révisable +/- | Taux indexé +/- | Autre ou sans contrepartie de taux +/- | |
| ACTIF | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | |
| Obligations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | |
| Comptes financiers | 5,50 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 5,50 | |
| PASSIF | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | |
| Emprunts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | |
| Comptes financiers | -0,04 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | -0,04 | |
| HORS-BILAN | | | | | | |
| Futures | NA | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | |
| Options | NA | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | |
| Swaps | NA | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | |
| Autres instruments financiers | NA | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | |
| Total | | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 5,46 | |

C1d. Exposition directe sur le marché de taux (hors obligations convertibles)

- Ventilation par durée résiduelle

| Montants exprimés en milliers EUR | [0 - 3 mois] (*) +/- |]3 - 6 mois] (*) +/- |]6 - 12 mois] (*) +/- |]1 - 3 ans] (*) +/- |]3 - 5 ans] (*) +/- |]5 - 10 ans] (*) +/- | >10 ans (*) +/- |
|--|----------------------------|----------------------------|-----------------------------|---------------------------|---------------------------|----------------------------|-----------------------|
| ACTIF | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 5,50 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| PASSIF | | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Emprunts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | -0,04 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| HORS-BILAN | | | | | | | |
| Futures | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Options | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Swaps | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres instruments | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Total | 5,46 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

(*) L'OPC peut regrouper ou compléter les intervalles de durées résiduelles selon la pertinence des stratégies de placement et d'emprunts.

Cle. Exposition directe sur le marché des devises

| Montants exprimés en milliers EUR | Devise 1 USD +/- | Devise 2 +/- | Devise 3 +/- | Devise 4 +/- | Devise N +/- |
|--|------------------------|-----------------|-----------------|-----------------|-----------------|
| ACTIF | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Actions et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| PASSIF | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Emprunts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | -0,04 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| HORS-BILAN | | | | | |
| Devises à recevoir | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Devises à livrer | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Futures options swaps | 262,23 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Total | 262,19 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

Clf. Exposition directe aux marchés de crédit

| Montants exprimés en milliers EUR | Invest. Grade +/- | Non Invest. Grade +/- | Non notés +/- |
|--|----------------------|--------------------------|------------------|
| ACTIF | | | |
| Obligations convertibles en actions | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| PASSIF | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| HORS-BILAN | | | |
| Dérivés de crédits | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Solde net | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

Clg. Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

| Contreparties (montants exprimés en milliers EUR) | Valeur actuelle constitutive d'une créance | Valeur actuelle constitutive d'une dette |
|--|---|---|
| OPÉRATIONS FIGURANT À L'ACTIF DU BILAN | | |
| Dépôts | | |
| Instruments financiers à terme non compensés | | |
| Créances représentatives de titres financiers reçus en pension | | |
| Créances représentatives de titres donnés en garantie | | |
| Créances représentatives de titres financiers prêtés | | |
| Titres financiers empruntés | | |
| Titres reçus en garantie | | |
| Titres financiers donnés en pension | | |
| Créances | | |
| Collatéral espèces | | |
| Dépôt de garantie espèces versé | | |
| OPÉRATIONS FIGURANT AU PASSIF DU BILAN | | |
| Dettes représentatives des titres donnés en pension | | |
| Instruments financiers à terme non compensés | | |
| Dettes | | |
| Collatéral espèces | | |

C2. Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

| Code ISIN | Dénomination de l'OPC | Société de gestion | Orientation des placements / style de gestion | Pays de domiciliation de l'OPC | Devise de la part d'OPC | Montant de l'exposition |
|--------------|-------------------------------|--|---|--------------------------------------|----------------------------------|----------------------------|
| FR0000009987 | Union Plus IC | CREDIT MUTUEL Asset Management | Fonds / Monétaire | France | EUR | 1 622 078,24 |
| FR0010392951 | OSTRUM SRI CASH Part M | Natixis Investment Managers International | Monétaire Euro | France | EUR | 1502 862,72 |
| FR0010831693 | OSTRUM SRI CASH PLUS I | Natixis Investment Managers International | Monétaire Euro | France | EUR | 1 520 485,60 |
| FR0010799007 | OSTRUM SRI MONEY 6M PART E | Natixis Investment Managers International | Monétaire Euro | France | EUR | 1 603 623,12 |
| FR0007075122 | OSTRUM SRI MONEY Part I-C | Natixis Investment Managers International | Monétaire Euro | France | EUR | 1 604 694,74 |
| Total | | | | | | 7 853 744,42 |

C3. Exposition sur les portefeuilles de capital investissement

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.

C4. Exposition sur les prêts pour les OFS

Pour l'OPC sous revue, la présentation de cette rubrique est non requise par la réglementation comptable.



D. Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

D1. Créances et dettes : ventilation par nature

| | Nature de débit/crédit | 31/12/2024 |
|----------------------------------|------------------------|------------|
| Créances | | |
| Total des créances | | 0,00 |
| Dettes | | |
| | Frais de gestion fixe | 2 347,69 |
| Total des dettes | | 2 347,69 |
| Total des créances et des dettes | | -2 347,69 |

D2. Frais de gestion, autres frais et charges

| | 31/12/2024 |
|---------------------------------------|------------|
| Commissions de garantie | 0,00 |
| Frais de gestion fixes | 27 078,08 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 0,31 |
| Rétrocessions des frais de gestion | 0,00 |
| Frais de recherche | 0,00 |
| Pourcentage de frais de recherche | 0,00 |

D3. Engagements reçus et donnés

| Autres engagements (par nature de produit) | 31/12/2024 |
|---|------------|
| Garanties reçues | 0,00 |
| - dont instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan | 0,00 |
| Garanties données | 0,00 |
| - dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00 |
| Engagements de financement reçus mais non encore tirés | 0,00 |
| Engagements de financement donnés mais non encore tirés | 0,00 |
| Autres engagements hors bilan | 0,00 |
| Total | 0,00 |

D4. Autres informations

D4a. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

| | 31/12/2024 |
|-------------------------------|------------|
| Titres pris en pension livrée | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 |

D4b. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

| | Code ISIN | Libellé | 31/12/2024 |
|--------------------------------|-----------|---------|------------|
| Actions | | | 0,00 |
| Obligations | | | 0,00 |
| TCN | | | 0,00 |
| OPC | | | 0,00 |
| Instruments financiers à terme | | | 0,00 |
| Total des titres du groupe | | | 0,00 |



D5. Détermination et ventilation des sommes distribuables

D5a. Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets | 31/12/2024 |
|--|------------|
| Revenus nets | -26 768,57 |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice | 0,00 |
| Revenus de l'exercice à affecter | -26 768,57 |
| Report à nouveau | 0,00 |
| Sommes distribuables au titre du revenu net | -26 768,57 |

Part SYSTEMATIC EQUITY OVERLAY C

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets | 31/12/2024 |
|---|------------|
| Revenus nets | -26 768,57 |
| Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*) | 0,00 |
| Revenus de l'exercice à affecter (**) | -26 768,57 |
| Report à nouveau | 0,00 |
| Sommes distribuables au titre du revenu net | -26 768,57 |
| Affectation: | |
| Distribution | 0,00 |
| Report à nouveau du revenu de l'exercice | 0,00 |
| Capitalisation | -26 768,57 |
| Total | -26 768,57 |
| * Information relative aux acomptes versés | |
| Montant unitaire | 0,00 |
| Crédits d'impôt totaux | 0,00 |
| Crédits d'impôt unitaires | 0,00 |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | |
| Nombre de parts | 0,00 |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | 0,00 |
| Crédits d'impôt attachés à la distribution du revenu | 0,00 |

D5b. Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 31/12/2024 |
|---|---------------|
| Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice | -1 379 606,78 |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice | 0,00 |
| Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter | -1 379 606,78 |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées | 0,00 |
| Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées | -1 379 606,78 |

Part SYSTEMATIC EQUITY OVERLAY C

| Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes | 31/12/2024 |
|---|---------------|
| Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice | -1 379 606,78 |
| Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*) | 0,00 |
| Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**) | -1 379 606,78 |
| Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées | 0,00 |
| Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées | -1 379 606,78 |
| Affectation: | |
| Distribution | 0,00 |
| Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes | 0,00 |
| Capitalisation | -1 379 606,78 |
| Total | -1 379 606,78 |
| * Information relative aux acomptes versés | |
| Acomptes unitaires versés | 0,00 |
| ** Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution | |
| Nombre de parts | 0,00 |
| Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes | 0,00 |



E. Inventaire des actifs et passifs en EUR

El. Inventaire des éléments de bilan

| Désignation des valeurs par secteur d'activité (*) | | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|--|-----|------------------------|-----------------|----------------|
| TITRES D'OPC | | | 7 853 744,42 | 92,45 |
| OPCVM | | | 7 853 744,42 | 92,45 |
| Gestion collective | | | 7 853 744,42 | 92,45 |
| OSTRUM SRI CASH Part M | EUR | 142,50196 | 1 502 862,72 | 17,69 |
| OSTRUM SRI CASH PLUS I | EUR | 14,0033 | 1 520 485,60 | 17,90 |
| OSTRUM SRI MONEY 6M PART E | EUR | 146 | 1 603 623,12 | 18,88 |
| OSTRUM SRI MONEY Part I-C | EUR | 121 | 1 604 694,74 | 18,89 |
| Union Plus IC | EUR | 8 | 1 622 078,24 | 19,09 |
| Total | | | 7 853 744,42 | 92,45 |

^(*) Le secteur d'activité représente l'activité principale de l'émetteur de l'instrument financier ; il est issu de sources fiables reconnues au plan international (GICS et NACE principalement).

E2. Inventaire des opérations à terme de devises

| | Valeur actuelle présentée au bilan | | Montant de l'exposition (*) | | | |
|------------------|------------------------------------|--------|-----------------------------|-------------|----------------------|-------------|
| Type d'opération | A - 116 | Passif | Devises à recevoir (+) | | Devises à livrer (-) | |
| | Actif | | Devise | Montant (*) | Devise | Montant (*) |
| Total | 0,00 | 0,00 | | 0,00 | | 0,00 |

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions exprimé dans la devise de comptabilisation.



E3. Inventaire des instruments financiers à terme

E3a. Inventaire des instruments financiers à terme - actions

| Nature d'engagements | Quantité ou Nominal | Valeur actuelle bil | Montant de l'exposition (*) | |
|--------------------------------|------------------------|------------------------|--------------------------------|---------------|
| | Nominai | Actif | Passif | +/- |
| 1. Futures | | | | |
| Sous-total 1. | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 2. Options | | | | |
| EURO STOXX 50 06/2025 PUT 4800 | 120 | 230 280,00 | 0,00 | -2 667 329,90 |
| EURO STOXX 50 12/2025 PUT 4500 | 80 | 145 520,00 | 0,00 | -1 171 118,42 |
| S&P 500 INDEX 06/2025 PUT 5500 | 15 | 79 128,44 | 0,00 | -990 743,12 |
| S&P 500 INDEX 12/2025 PUT 6000 | 12 | 183 099,95 | 0,00 | -1 466 466,92 |
| Sous-total 2. | | 638 028,39 | 0,00 | -6 295 658,36 |
| 3. Swaps | | | | |
| Sous-total 3. | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 4. Autres instruments | | | | |
| Sous-total 4. | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Total | | 638 028,39 | 0,00 | -6 295 658,36 |

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3b. Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêts

| Nature d'engagements | Quantité ou | Valeur actuelle bil | Montant de l'exposition (*) | |
|-----------------------|-------------|------------------------|--------------------------------|------|
| | Nominal | Actif | Passif | +/- |
| 1. Futures | | | | |
| Sous-total 1. | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 2. Options | | | | |
| Sous-total 2. | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 3. Swaps | | | | |
| Sous-total 3. | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 4. Autres instruments | | | | |
| Sous-total 4. | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Total | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3c. Inventaire des instruments financiers à terme - de change

| Nature d'engagements | Quantité ou | Valeur actuelle bil | Montant de l'exposition (*) | |
|-----------------------|-------------|------------------------|--------------------------------|------|
| | Nominal | Actif | Passif | +/- |
| 1. Futures | | | | |
| Sous-total 1. | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 2. Options | | | | |
| Sous-total 2. | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 3. Swaps | | | | |
| Sous-total 3. | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 4. Autres instruments | | | | |
| Sous-total 4. | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Total | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.





E3d. Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

| Nature d'engagements | Quantité ou | Valeur actuelle bil | Montant de l'exposition (*) | |
|-----------------------|-------------|------------------------|--------------------------------|------|
| | Nominal | Actif | Passif | +/- |
| 1. Futures | | | | |
| Sous-total 1. | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 2. Options | | | | |
| Sous-total 2. | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 3. Swaps | | | | |
| Sous-total 3. | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 4. Autres instruments | | | | |
| Sous-total 4. | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Total | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E3e. Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

| Nature d'engagements Quantité ou Nominal | | Valeur actuelle présentée au bilan | | Montant de l'exposition (*) |
|---|-------|---------------------------------------|------|--------------------------------|
| | Actif | Passif | +/- | |
| 1. Futures | | | | |
| Sous-total 1. | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 2. Options | | | | |
| Sous-total 2. | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 3. Swaps | | | | |
| Sous-total 3. | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| 4. Autres instruments | | | | |
| Sous-total 4. | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Total | | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

^(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

E4. Inventaire des instruments financiers à terme ou des opérations à terme de devises utilisés en couverture d'une catégorie de part

L'OPC sous revue n'est pas concerné par cette rubrique.

E5. Synthèse de l'inventaire

| | Valeur actuelle présentée au bilan |
|--|------------------------------------|
| Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT) | 7 853 744,42 |
| Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) : | |
| Total opérations à terme de devises | 0,00 |
| Total instruments financiers à terme - actions | 638 028,39 |
| Total instruments financiers à terme - taux | 0,00 |
| Total instruments financiers à terme - change | 0,00 |
| Total instruments financiers à terme - crédit | 0,00 |
| Total instruments financiers à terme - autres expositions | 0,00 |
| Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises | 0,00 |
| Autres actifs (+) | 5 497,64 |
| Autres passifs (-) | -2 389,35 |
| Passifs de financement (-) | 0,00 |
| Total = actif net | 8 494 881,10 |

| Libellé de la part | Devise de la part | Nombre de parts | Valeur liquidative |
|----------------------------------|-------------------|-----------------|--------------------|
| Part SYSTEMATIC EQUITY OVERLAY C | EUR | 1 515,00000 | 5 607,18 |

Rapport annuel

au 29 décembre 2023

exercice N-1

BILAN ACTIF AU 29/12/2023 EN EUR

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|--------------|---------------|
| IMMOBILISATIONS NETTES | 0,00 | 0,00 |
| DÉPÔTS | 0,00 | 0,00 |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 9 328 912,15 | 22 964 544,66 |
| Actions et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Négociés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances négociables | 0,00 | 0,00 |
| Autres titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 0,00 |
| Organismes de placement collectif | 8 484 703,85 | 19 330 819,10 |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays | 8 484 703,85 | 19 330 819,10 |
| Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE | 0,00 | 0,00 |
| Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés | 0,00 | 0,00 |
| Autres organismes non européens | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres reçus en pension | 0,00 | 0,00 |
| Créances représentatives de titres prêtés | 0,00 | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 | 0,00 |
| Titres donnés en pension | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | 0,00 |
| Instruments financiers à terme | 844 208,30 | 3 633 725,56 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 844 208,30 | 3 633 725,56 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| Autres instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| CRÉANCES | 0,00 | 0,00 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 0,00 | 0,00 |
| COMPTES FINANCIERS | 6 002,15 | 0,00 |
| Liquidités | 6 002,15 | 0,00 |
| TOTAL DE L'ACTIF | 9 334 914,30 | 22 964 544,66 |

BILAN PASSIF AU 29/12/2023 EN EUR

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|---------------|---------------|
| CAPITAUX PROPRES | | |
| Capital | 13 067 227,13 | 20 656 406,13 |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a) | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau (a) | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b) | -3 704 013,45 | 2 350 505,21 |
| Résultat de l'exercice (a,b) | -30 725,90 | -73 688,84 |
| TOTAL DES CAPITAUX PROPRES * | 9 332 487,78 | 22 933 222,50 |
| * Montant représentatif de l'actif net | | |
| INSTRUMENTS FINANCIERS | 0,00 | 10 800,00 |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 |
| Dettes représentatives de titres donnés en pension | 0,00 | 0,00 |
| Dettes représentatives de titres empruntés | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations temporaires | 0,00 | 0,00 |
| Instruments financiers à terme | 0,00 | 10 800,00 |
| Opérations sur un marché réglementé ou assimilé | 0,00 | 10 800,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 |
| DETTES | 2 426,52 | 6 013,00 |
| Opérations de change à terme de devises | 0,00 | 0,00 |
| Autres | 2 426,52 | 6 013,00 |
| COMPTES FINANCIERS | 0,00 | 14 509,16 |
| Concours bancaires courants | 0,00 | 14 509,16 |
| Emprunts | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL DU PASSIF | 9 334 914,30 | 22 964 544,66 |

⁽a) Y compris comptes de régularisation

⁽b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

ANNEXES – COMPTES 2023

HORS-BILAN AU 29/12/2023 EN EUR

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|--------------|--------------|
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Options | | |
| S&P 500 INDEX 12/2023 PUT 3500 | 0,00 | 9 379 330,99 |
| DJ EURO STOXX 50 06/2023 PUT 3100 | 0,00 | 5 045 514,60 |
| DJ EURO STOXX 50 12/2023 PUT 4000 | 0,00 | 7 287 544,02 |
| DJ EURO STOXX 50 12/2024 PUT 2000 | 0,00 | 251 327,33 |
| DJ EURO STOXX 50 12/2024 PUT 4000 | 2 007 612,60 | 0,00 |
| S&P 500 INDEX 12/2024 PUT 4000 | 3 229 091,01 | 0,00 |
| DJ EURO STOXX 50 06/2024 PUT 4400 | 2 665 512,68 | 0,00 |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| Engagement sur marchés réglementés ou assimilés | | |
| Contrats futures | | |
| EURO STOXX 50 0323 | 0,00 | 1 135 500,00 |
| Engagement sur marché de gré à gré | | |
| Autres engagements | | |

COMPTE DE RÉSULTAT AU 29/12/2023 EN EUR

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|------------|------------|
| Produits sur opérations financières | | |
| Produits sur dépôts et sur comptes financiers | 1158,85 | 8,65 |
| Produits sur actions et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur titres de créances | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Produits sur instruments financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| Autres produits financiers | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (1) | 1 158,85 | 8,65 |
| Charges sur opérations financières | | |
| Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur instruments financiers à terme | 0,00 | 0,00 |
| Charges sur dettes financières | 207,42 | 443,67 |
| Autres charges financières | 0,00 | 0,00 |
| TOTAL (2) | 207,42 | 443,67 |
| RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2) | 951,43 | -435,02 |
| Autres produits (3) | 0,00 | 0,00 |
| Frais de gestion et dotations aux amortissements (4) | 43 895,80 | 64 259,51 |
| RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4) | -42 944,37 | -64 694,53 |
| Régularisation des revenus de l'exercice (5) | 12 218,47 | -8 994,31 |
| Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6) | 0,00 | 0,00 |
| RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6) | -30 725,90 | -73 688,84 |

1. RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent:

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

L'OPC se conforme aux règles comptables prescrites par la réglementation en vigueur, et notamment au plan comptable des OPC.

La devise de comptabilité est l'euro.

Les actifs du portefeuille, y compris les garanties financières, tels que décrits dans le prospectus, sont valorisés selon les règles applicables ci-dessous:

Méthode de valorisation

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de Bourse, les cours contribués par les spécialistes de marché, les cours utilisés pour le calcul d'indices de marché reconnus ou les cours diffusés sur des bases de données représentatives.

- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé européen sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Asie-Pacifique sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé de la zone Amérique sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de clôture du jour.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé en dehors de l'Union Monétaire Européenne sont évalués chaque jour de Bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres.

Les parts ou actions d'OPC cotés sont évaluées à partir des cours qui semblent les plus représentatifs parmi les cours de cours de Bourse (cours de clôture) ou les valeurs liquidatives (dernière valeur liquidative connue).

Les parts ou actions d'OPC non cotés et des fonds d'investissement sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue ou à défaut, à leur dernière valeur estimée.

À l'exception des Bons émis par les États de la zone Euro dont le cours est diffusé sur des bases de données représentatives ou contribué par des spécialistes de marché, les titres de créances négociables et assimilés sont valorisés actuariellement par l'application du taux de swap calculé par interpolation sur l'échéance correspondante augmenté ou diminué d'une marge estimée en fonction des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur du titre.

Les opérations sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels sont évaluées de la manière suivante :

- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés de l'Union Monétaire Européenne sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de compensation pratiqué le jour de l'évaluation.
- Les opérations portant sur les instruments financiers à terme ferme ou conditionnels négociés sur des marchés organisés étrangers sont évaluées chaque jour de Bourse sur la base du cours de leur marché principal converti en euros suivant le cours WM Reuters relevé à 16h, heure de Londres.
- Les engagements correspondant aux transactions sur les marchés à terme ferme ont été inscrits en hors bilan pour leur valeur de marché, ceux correspondant aux transactions sur marchés optionnels ont été traduits en équivalent sous-jacent.

Les opérations d'échange de devises ou de conditions d'intérêts sont évaluées de la manière suivante:

Les contrats d'échange de conditions d'intérêts et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux de trésorerie future (principal et intérêt) au taux d'intérêt et/ou de devises de marché.

- L'ensemble composé d'un titre et de son contrat d'échange de taux d'intérêt et / ou de devise peut faire l'objet d'une évaluation globale au taux de marché et/ou au cours de la devise résultant de l'échange en conformité des termes du contrat
 - Cette méthode ne peut être retenue que dans le cas particulier d'un échange affecté à un titre identifié. Par assimilation, l'ensemble est alors valorisé comme un titre de créance.
- Les dérivés sur événements de crédit (CDS) sont valorisés selon la méthode standard publiée par l'International Swaps and Derivatives Association « Upfront standard ISDA ».
- Les swaps de volatilité sont valorisés en tenant compte de la variance réalisée et de la variance anticipée.

Les dépôts à terme sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent.

Les autres opérations d'échange ou produits de bilan intégrant des dérivés complexes sont évalués à partir de modèles ayant recours à des méthodes analytiques (type Black&Scholes) ou numériques (type Monte Carlo) validés par la société de gestion.

Les instruments financiers dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

Frais de gestion

Le prospectus prévoit que les frais de gestion s'élèvent au maximum à : 0,50 % TTC de l'actif net. Ces frais sont directement imputés au compte de résultat.

Le taux global de frais de gestion (hors frais de transaction) est de: 0,31 % TTC

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par:

Le résultat:

Le résultat net augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde de régularisation des revenus.

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, dividendes, primes et lots, rémunération ainsi que tous produits relatifs aux titres constituant le portefeuille de l'OPC majoré du produit des sommes momentanément disponibles et diminué des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Les Plus et Moins-values:

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

| Part(s) | Affectation du résultat net | Affectation des plus ou moins- values nettes réalisées |
|--|-----------------------------|---|
| Parts SYSTEMATIC EQUITY OVERLAY Part C | Capitalisation | Capitalisation |



2. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 29/12/2023 EN EUR

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|----------------|---------------|
| ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE | 22 933 222,50 | 10 756 726,24 |
| Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC) | 91 105,62 | 18 826 949,36 |
| Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC) | -10 198 693,76 | -6 032 299,48 |
| Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 170 656,89 | 4 274,07 |
| Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers | 0,00 | -23 561,97 |
| Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme | 274 255,32 | 2 015 509,65 |
| Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme | -5 883 453,60 | -692 251,08 |
| Frais de transactions | -17 341,14 | -6 692,82 |
| Différences de change | -34 987,60 | -39 042,19 |
| Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers | 238 264,35 | 59 866,01 |
| Différence d'estimation exercice N | 255 598,72 | 17 334,37 |
| Différence d'estimation exercice N-1 | -17 334,37 | 42 531,64 |
| Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme | 1802 403,57 | -1 871 560,76 |
| Différence d'estimation exercice N | -492 085,04 | -2 294 488,61 |
| Différence d'estimation exercice N-1 | 2 294 488,61 | 422 927,85 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Distribution de l'exercice antérieur sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation | -42 944,37 | -64 694,53 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes | 0,00 | 0,00 |
| Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat | 0,00 | 0,00 |
| Autres éléments | 0,00 | 0,00 |
| ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE | 9 332 487,78 | 22 933 222,50 |

3. COMPLÉMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

| | Montant | % |
|--|--------------|-------|
| ACTIF | | |
| OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | | |
| TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES | 0,00 | 0,00 |
| TITRES DE CRÉANCES | | |
| TOTAL TITRES DE CRÉANCES | 0,00 | 0,00 |
| PASSIF | | |
| OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS | | |
| TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS | 0,00 | 0,00 |
| HORS-BILAN | | |
| OPÉRATIONS DE COUVERTURE | | |
| Actions | 7 902 216,29 | 84,67 |
| TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE | 7 902 216,29 | 84,67 |
| AUTRES OPÉRATIONS | | |
| TOTAL AUTRES OPÉRATIONS | 0,00 | 0,00 |

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

| | Taux fixe | % | Taux variable | % | Taux révisable | % | Autres | % |
|-----------------------------------|-----------|------|---------------|------|----------------|------|----------|------|
| ACTIF | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 6 002,15 | 0,06 |
| PASSIF | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| HORS-BILAN | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

| | < 3 mois | % |]3 mois - 1 an] | % |]1 - 3 ans] | % |]3 - 5 ans] | % | > 5 ans | % |
|-----------------------------------|----------|------|--------------------|------|-------------|------|-------------|------|---------|------|
| ACTIF | | | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 6 002,15 | 0,06 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| PASSIF | | | | | | | | | | |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| HORS-BILAN | | | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

 $[\]ensuremath{(*)}\ Les\ positions\ \grave{a}\ terme\ de\ taux\ sont\ pr\'esent\'ees\ en\ fonction\ de\ l'\'ech\'eance\ du\ sous-jacent.$

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

| | Devise 1 USD | | Devise 2 | Devise 2 | | Devise 3 | | |
|--|-----------------|-------|----------|----------|---------|----------|---------|------|
| | Montant | % | Montant | % | Montant | % | Montant | % |
| ACTIF | | | | | | | | |
| Dépôts | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Actions et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Obligations et valeurs assimilées | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Titres de créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| OPC | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Créances | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,66 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| PASSIF | | | | | | | | |
| Opérations de cession sur instruments financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Opérations temporaires sur titres | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Dettes | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Comptes financiers | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| HORS-BILAN | | | | | | | | |
| Opérations de couverture | 3 229 091,01 | 34,60 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |
| Autres opérations | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 | 0,00 |

3.5. CRÉANCES ET DETTES: VENTILATION PAR NATURE

| Nature de débit/crédit | 29/12/2023 |
|--------------------------|------------|
| CRÉANCES | |
| TOTAL DES CRÉANCES | 0,00 |
| DETTES | |
| Frais de gestion fixe | 2 426,52 |
| TOTAL DES DETTES | 2 426,52 |
| TOTAL DETTES ET CRÉANCES | -2 426,52 |

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

| | En parts | En montant |
|---|--------------|----------------|
| Parts souscrites durant l'exercice | 13,63251 | 91 105,62 |
| Parts rachetées durant l'exercice | -1 498,24799 | -10 198 693,76 |
| Solde net des souscriptions/rachats | -1 484,61548 | -10 107 588,14 |
| Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice | 1 526,78218 | |

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

| | En montant |
|---|------------|
| Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises | 0,00 |
| Commissions de souscription acquises | 0,00 |
| Commissions de rachat acquises | 0,00 |

3.7. FRAIS DE GESTION

| | 29/12/2023 |
|---------------------------------------|------------|
| Commissions de garantie | 0,00 |
| Frais de gestion fixes | 43 895,80 |
| Pourcentage de frais de gestion fixes | 0,31 |
| Rétrocessions des frais de gestion | 0,00 |
| Frais de recherche | 0,00 |
| Pourcentage de frais de recherche | 0,00 |

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC:

Néant

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés:

Néant

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

| | 29/12/2023 |
|-------------------------------|------------|
| Titres pris en pension livrée | 0,00 |
| Titres empruntés | 0,00 |

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

| | 29/12/2023 |
|--|------------|
| Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine | 0,00 |
| Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan | 0,00 |

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

| | Code ISIN | Libellé | 29/12/2023 |
|--------------------------------|-----------|---------|------------|
| Actions | | | 0,00 |
| Obligations | | | 0,00 |
| TCN | | | 0,00 |
| OPC | | | 0,00 |
| Instruments financiers à terme | | | 0,00 |
| Total des titres du groupe | | | 0,00 |

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|--|------------|------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Report à nouveau | 0,00 | 0,00 |
| Résultat | -30 725,90 | -73 688,84 |
| Acomptes versés sur résultat de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Total | -30 725,90 | -73 688,84 |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Report à nouveau de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | -30 725,90 | -73 688,84 |
| Total | -30 725,90 | -73 688,84 |

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

| | 29/12/2023 | 30/12/2022 |
|---|---------------|--------------|
| Sommes restant à affecter | | |
| Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes de l'exercice | -3 704 013,45 | 2 350 505,21 |
| Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice | 0,00 | 0,00 |
| Total | -3 704 013,45 | 2 350 505,21 |
| Affectation | | |
| Distribution | 0,00 | 0,00 |
| Plus et moins-values nettes non distribuées | 0,00 | 0,00 |
| Capitalisation | -3 704 013,45 | 2 350 505,21 |
| Total | -3 704 013,45 | 2 350 505,21 |

3.11. TABLEAU DES RÉSULTATS ET AUTRES ÉLÉMENTS CARACTÉRISTIQUES DE L'ENTITÉ AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

| | 31/12/2020 | 31/12/2021 | 30/12/2022 | 29/12/2023 |
|---|--------------|---------------|---------------|--------------|
| Actif net en EUR | 4 494 476,15 | 10 756 726,24 | 22 933 222,50 | 9 332 487,78 |
| Nombre de titres | 504,01000 | 1 521,43073 | 3 011,39766 | 1 526,78218 |
| Valeur liquidative unitaire | 8 917,43 | 7 070,13 | 7 615,47 | 6 112,52 |
| Capitalisation unitaire sur +/- values nettes | -18,58 | -1 893,91 | 780,53 | -2 426,02 |
| Capitalisation unitaire sur résultat | -37,94 | -24,54 | -24,46 | -20,12 |

3.12 INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS EN EUR

| Désignation des valeurs | Devise | Qté Nbre ou nominal | Valeur actuelle | % Actif Net |
|---|-------------------|------------------------|--------------------|----------------|
| Organismes de placement collectif | | | | |
| OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionne | ls et équivalents | d'autres pays | | |
| FRANCE | | | | |
| OSTRUM SRI CASH M | EUR | 129,50196 | 1 315 913,45 | 14,10 |
| OSTRUM SRI CASH PLUS I | EUR | 17,0033 | 1778 285,37 | 19,05 |
| OSTRUM SRI MONEY 6M E | EUR | 171 | 1 808 538,75 | 19,38 |
| OSTRUM SRI MONEY I C | EUR | 143 | 1 826 132,88 | 19,57 |
| UNION + SI.3 DEC | EUR | 9 | 1 755 833,40 | 18,82 |
| TOTAL FRANCE | | | 8 484 703,85 | 90,92 |
| TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux no professionnels et équivalents d'autres pays | on | | 8 484 703,85 | 90,92 |
| TOTAL Organismes de placement collectif | | | 8 484 703,85 | 90,92 |
| Instruments financier à terme | | | | |
| Engagements à terme conditionnels | | | | |
| Engagements à terme conditionnels sur marché réglementé | | | | |
| DJ EURO STOXX 50 06/2024 PUT 4400 | EUR | 150 | 209 850,00 | 2,25 |
| DJ EURO STOXX 50 12/2024 PUT 4000 | EUR | 200 | 246 000,00 | 2,63 |
| S&P 500 INDEX 12/2024 PUT 4000 | USD | 110 | 388 358,30 | 4,16 |
| TOTAL Engagements à terme conditionnels sur marché re | églementé | | 844 208,30 | 9,04 |
| TOTAL Engagements à terme conditionnels | | | 844 208,30 | 9,04 |
| TOTAL Instruments financier à terme | | | 844 208,30 | 9,04 |
| Dettes | | | -2 426,52 | -0,02 |
| Comptes financiers | | | 6 002,15 | 0,06 |
| Actif net | | | 9 332 487,78 | 100,00 |
| Parts SYSTEMATIC EQUITY OVERLAY Part C | EUR | 1 526,78218 | 6 112,52 | |



Tour Exaltis 61, rue Henri Regnault 92075 Paris La Défense Cedex

FCP SYSTEMATIC EQUITY OVERLAY

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

FCP SYSTEMATIC EQUITY OVERLAY

36, quai Henri IV 75004 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

Aux porteurs de parts du FCP SYSTEMATIC EQUITY OVERLAY,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) SYSTEMATIC EQUITY OVERLAY relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les conséquences du changement de méthode comptable exposées dans l'annexe des comptes annuels.

1

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes au regard du plan comptable des organismes de placement à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée-ci avant. Nous n'exprimons donc pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement

s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Le Commissaire aux comptes

Forvis Mazars SA

Paris La Défense, date de la signature électronique Document authentifié et daté par signature électronique

> اد B، D

Signature numérique de Bertrand DESPORTES Date: 2025.04.29 11:58:41 +02'00'

Bertrand DESPORTES

Associé